



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2020

DÉLIBÉRATION N°2020-080

OBJET : Proposition de vente d'une épareuse

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 20
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) : 3

Le seize novembre deux mille vingt à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en la commune de Saint-Georges-sur-Baulche, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Anne-Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIÈRE

Le ou les membres absent(s) :

Aurélien HELLE, Aurore BAUGE, Aurélie HENault

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Aurélien HELLE à Michel DUCROUX

Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN

Secrétaire de séance :

Chrystelle EDOUARD

Vu la demande faite par l'entreprise DELAGNEAU Cyril, « CD Verdure » d'achat d'une épareuse, non utilisée par les agents du service technique de la commune de Saint-Georges-sur-Baulche,

Vu la proposition émise par cette entreprise d'un montant compris entre 2 500 € et 3 000 €,

Considérant que ce matériel est amorti depuis 2006,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de vendre cette épareuse pour un montant de 2 800€, à l'entreprise « CD Verdure »

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé le registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Le 16 novembre 2020

Christiane LEPEIRE
Maire de Saint Georges sur Baulche

Envoyé en préfecture le 20/11/2020
Reçu en préfecture le 20/11/2020
Affiché le 20/11/2020
ID : 089-218903466-20201116-2020_080-DE

